



www.ville-pontarlier.fr

Guide de la petite enfance

SOMMAIRE



Devenir parents. 6

Avant la naissance 7

Démarches administratives 7

- La déclaration de naissance
- Le choix du nom de famille
- L'autorité parentale

L'adoption 9

- Qui peut adopter
- Enfance et familles d'adoption
- L'Aide Sociale à l'Enfance

Les services de la Caisse d'Allocations Familiales 10

- Prestations légales liées à la naissance
- PAJE

La prise en charge de vos soins 10

Vos droits 11

- Le congé maternité
- Le congé paternité
- Le congé parental d'éducation

Choisir un mode d'accueil 13

Le PIC 14

Le Relais Petite Enfance 15

Les différents modes d'accueil 16

- L'accueil chez un assistant(e) maternel(le)
- L'accueil individuel à domicile

L'accueil en structures collectives municipales 16

- La crèche familiale Capucine
- Le multi-accueil Pirouette
- La crèche Les P'tits Loups
- Micro-crèche Au Clair de la Lune
- Micro-crèche Arc en Ciel

L'accueil en structures privées 20

- Micro-crèche Le P'Tit Meix
- Micro-crèche Les Ouistitis
- Micro-crèche Les P'tits Pirates

À NOTER

Les informations contenues dans ce guide ont été transmises par les organismes ou prestataires. Elles sont fournies à titre indicatif, non contractuel, sous réserve de modifications éventuelles et sans engagement de la part de la Ville de Pontarlier. Pour disposer d'informations plus précises, veuillez vous adresser directement aux établissements / prestataires.

SOMMAIRE



La santé et la prévention 22

Services du Département 23

Protection Maternelle Infantile
Pôle Aide Sociale à l'Enfance et Pôle
Enfance-Famille
Centre de Planification et d'Education
familiale
Maison Départementale des Personnes
Handicapées
Espace d'Action Médico-Sociale

Autres services 26

Centre Médico-Psycho-Pédagogique
Centre de Guidance Infantile
Adapei
Institut Médico-Educatif et Sessad
Association Cirrus
Centre Hospitalier Intercommunal de
Haute-Comté / Pontarlier



Soutien à la parentalité 29

Relais Parental du Haut-Doubs
Centre d'Information sur le droit des
Femmes et des Familles
Solidarité Femmes
SOS Futures Mamans
La Marelle



Scolarisé votre enfant 32

Inscription école maternelle 33

A quel âge ?
A quelle école ?
Les démarches
Ecoles maternelles publiques
Ecole maternelle privée catholique

SOMMAIRE

Scolarité en école élémentaire 35

Les démarches
Ecoles élémentaires publiques
Ecole élémentaire privée catholique

L'accueil périscolaire 36

Restaurant scolaire



Animations et accueils de loisirs 37

Activités proposées à l'année 38

L'Office Municipal des Sports
MPT des Longs Traits
La Parent'aise
MJC des Capucins

Activités proposées pendant les vacances scolaires 40

Les Centres Aérés Francas
MJC des Capucins
Centre Social Berlioz
MPT des Longs Traits
Maison de Quartier des Pareuses

Activités proposées par la Ville de Pontarlier et la CCGP 42

Stage «A tous Sports»
Ateliers

Autres animations et sports 43

Conservatoire Elie Dupont
Médiathèque Municipale
Musée Municipal
Piscine Georges Cuinet
Ciné Club Jacques Becker
Les Jardins d'Eveil du RPE
Ludothèque «Farandole»
Ball Park «Les Deux Pirates»



Parcs et aires de jeux 47

Parc et jardins 48

Parc «Jeanine Dessay»
Parc des Ouillons
Square Clémenceau
Square Saint-Roch
Parc du Grand Cours
Square Galfione
Théâtre forestier

Les aires de Jeux 50

Les Longs-trait-Planchants
Les Pareuses
Les Argiliers
Le Toulombief
Les Epinettes
Albert Camus
Chirveau



Devenir parents

Avant la naissance	7
Démarches administratives	7
L'adoption	9
Les services de la CAF	10
La prise en charge de vos soins	10
Vos droits en matière de congé parental	11

DEVENIR PARENTS

La perspective de devenir parents s'accompagne de nombreuses interrogations.

Qu'il s'agisse d'informations à caractère médical, social, administratif ou légal, la ville de Pontarlier est riche de services où trouver renseignements, conseils, écoute et soutien.

● AVANT LA NAISSANCE

L'espace d'action médico-social (EAMS) de Pontarlier offre à la future maman la possibilité de rencontrer le médecin PMI (Protection Maternelle Infantile), les sages-femmes et psychologues, les infirmières et/ou puéricultrices (voir page 23).

Ces professionnels sont à l'écoute et apportent soutien et conseils. La confidentialité est garantie pour les majeurs et les mineurs. Pour les mineurs, les examens biologiques, médicaments et contraceptifs sont totalement gratuits.



● Démarches administratives

La déclaration de naissance

Elle est obligatoire et doit avoir lieu dans les cinq jours qui suivent l'accouchement (non compté le jour de naissance) à la mairie du lieu de naissance. A Pontarlier, la prise de rendez-vous au service Etat Civil est nécessaire. Un seul prénom est obligatoire mais l'enfant peut recevoir plusieurs prénoms.

S'il s'agit d'un enfant d'un couple marié, la déclaration de naissance suffit pour établir la filiation.

Pour un enfant né de parents non mariés entre eux, la déclaration de naissance ne vaut pas reconnaissance. Pour cela, la reconnaissance peut être faite avant la naissance de l'enfant dans la mairie de son choix ou lors de la déclaration de naissance par le père ou les deux parents.



Mairie de Pontarlier

56 rue de la République
25300 PONTARLIER

Tél. 03 81 38 81 91

Adresse mail
pole.citoyennete@ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Déclaration de naissance - Pièces à fournir

- Le livret de famille et les pièces d'identité
- La constatation médicale de naissance délivrée par le médecin ou la sage-femme
- L'acte de reconnaissance (le cas échéant)
- La déclaration conjointe de choix de nom le cas échéant

Le choix du nom de famille

Les parents ont la possibilité de choisir le nom que portera leur premier enfant commun au moment de la déclaration de naissance :

- Soit le nom du père
- Soit le nom de la mère
- Soit les deux noms accolés : père-mère ou mère-père

L' autorité parentale

Définie par la loi du 4 mars 2002 comme un ensemble de droits et devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant, l'autorité parentale est exercée conjointement par les deux parents mariés. Il en est de même pour les parents non mariés s'ils ont tous les deux reconnu l'enfant avant qu'il ait atteint l'âge d'un an. L'autorité parentale s'exerce jusqu'à la majorité de l'enfant. Elle garantit la sécurité de l'enfant, veille à sa santé, sa moralité, assure son éducation et permet son développement, dans le respect de sa personne.



● L'ADOPTION

Qui peut adopter ?

En France, la loi prévoit que peuvent adopter soit deux époux mariés depuis plus de deux ans ou âgés l'un et l'autre de plus de 28 ans, soit toute personne (homme ou femme) âgée de plus de 28 ans.

Dans les deux cas, la présence d'enfants au foyer ne constitue pas un obstacle. Mais au-delà de la loi, il convient de réfléchir sur les parents que nous pouvons être pour les enfants en recherche de famille.

Enfance et familles d'adoption (EFA 25)

Les départements 25, 70 et 90 se sont réunis pour constituer une association commune. Les associations départementales sont un lieu de partage et d'échange entre parents adoptifs. Elles accueillent également les postulants à l'adoption, les informent sur la situation de l'adoption dans leur département, les aident à clarifier leur projet.

Enfance et familles d'adoption (EFA 25)

Tél. 06 07 55 74 59

Adresse mail

president@
efa257090.org

Site internet

<https://sites.google.com/site/efa257090>

Département du Doubs L' Aide Sociale à l'enfance (ASE)

- propose des Réunions d'Informations Adoption collectives à toute personne sollicitant des renseignements concernant l'agrément à l'adoption ;
- délivre l'agrément aux familles candidates à l'adoption, après évaluations sociale et psychologique
C'est la Présidente du Département qui délivre cet agrément, valable 5 ans.
- fournit des informations sur l'adoption nationale et internationale
- accompagne les postulants ayant un agrément à l'adoption
- assure l'accompagnement des consultations de dossier de toute personne ayant été adoptée avec un statut de pupille

Département du Doubs

Service de prévention et
Protection de l'Enfance

Mission adoption

7 avenue de la Gare d'eau
25031 Besançon Cedex

Tél. 03 81 25 86 46

Adresse mail

adoption@doubs.fr

Site internet

www.doubs.fr

● LES SERVICES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Prestations légales liées à la naissance et à l'adoption

- allocation jeune enfant
- allocation parentale d'éducation
- aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée
- allocation de garde d'enfant à domicile

La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Il s'agit d'une prestation versée pour les naissances et les adoptions répartie ainsi :

- prime de naissance ou d'adoption
- allocation de base versée pendant les trois années qui suivent l'arrivée de l'enfant complément de libre choix d'activité en cas d'interruption totale ou partielle de l'activité professionnelle d'un des deux parents, et ce dès le premier enfant (pendant 6 mois)
- complément de garde à domicile en cas de recours à une assistante maternelle agréée ou à une garde à domicile.



CAF

**2 rue des Capucins
25300 PONTARLIER**

Tél. 0 810 25 25 30

**Site internet
www.caf.fr**

● LA PRISE EN CHARGE DE VOS SOINS PENDANT LA GROSSESSE

Du début de la grossesse à la fin du 5^{ème} mois de grossesse, les frais médicaux sont remboursés aux tarifs habituels. Dès que la grossesse est déclarée, l'Assurance maladie prend en charge les examens médicaux obligatoires à 100% à l'exception des 2 premières échographies qui sont remboursées à 70% (dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie).

A partir du 6^{ème} mois et jusqu'à 12 jours après l'accouchement toutes les dépenses de santé (en rapport ou non avec la grossesse) sont prises en charge à 100% (dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie).



CPAM du Doubs

**2 rue des Capucins
25036 Besançon Cedex**

Tél. 36 46

**Site internet
www.ameli.fr**

● VOS DROITS EN MATIÈRE DE CONGÉ PARENTAL

Le congé maternité

La durée légale du congé maternité est fixée par le Code du Travail. Si vous êtes salariée, consultez votre convention collective qui peut prévoir des dispositions plus favorables.

Quelle durée pour votre congé maternité ?

■ Durée du congé prénatal ■ Durée du congé postnatal ■ Durée totale

Grossesse simple



Vous attendez votre 1^{er} ou votre 2^e enfant*



Vous attendez votre 3^e enfant**



Grossesse multiple



Vous attendez des jumeaux



Vous attendez des triplés ou plus



(*) Votre autre enfant est à charge et/ou né viable

(**) Vos autres enfants sont à charge et/ou nés viables

Conception : D'horis

Source CPAM

Le congé paternité

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est un droit ouvert à l'occasion de la naissance d'un enfant, dans les situations suivantes :

- si vous êtes le père de l'enfant, quelle que soit votre situation familiale : mariage, pacte civil de solidarité (Pacs), union libre, divorce ou séparation, même si vous ne vivez pas avec votre enfant ou avec sa mère
- si vous n'êtes pas le père de l'enfant mais que vous êtes le conjoint de la mère, ou son partenaire Pacs, ou si vous vivez maritalement avec elle

Pendant ce congé, vous pouvez sous certaines conditions percevoir des indemnités journalières.

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est d'une durée maximale de :

- 28 jours à partir du 1^{er} juillet 2021

Il s'ajoute aux 3 jours d'absence autorisés prévus par le Code du travail. Il peut débuter immédiatement après ces 3 jours ou à un autre moment, mais impérativement dans les 4 mois qui suivent la naissance de l'enfant.

Le congé parental d'éducation

Le congé parental d'éducation peut être accordé à tout salarié à l'occasion de la naissance de son enfant ou de l'adoption d'un enfant de moins de 16 ans.

Vous devez pour cela justifier d'une ancienneté minimale d'un an dans votre entreprise à la date de la naissance de votre enfant ou à la date d'arrivée au foyer de votre enfant adopté.

Votre congé parental d'éducation peut débuter à tout moment jusqu'au troisième anniversaire de votre enfant ou, s'il s'agit d'une adoption, jusqu'à l'expiration d'une durée de trois ans à compter de la date d'arrivée de votre enfant au foyer (si votre enfant a moins de 3 ans à cette date) ou d'une durée d'un an (si votre enfant a plus de 3 ans). Pendant la durée du congé parental d'éducation, le contrat de travail est suspendu.

Pour tous renseignements sur les congés parentaux :

Contactez le service du Ministère du Travail :

allo Service public au 39 39

Consultez le site Internet du Ministère du travail :

travail-emploi-sante.gouv.fr/fiches_pratiques

ou service-public.fr



Choisir un mode d'accueil

Le Point Inscription Crèches	14
Le Relais Petite Enfance	15
Les différents modes d'accueil	16
L'accueil en structures collectives publiques ..	16
L'accueil en structures privées	20

CHOISIR UN MODE D'ACCUEIL

La ville de Pontarlier est soucieuse de fournir des solutions adaptées et variées aux contraintes professionnelles des parents.

Des professionnels qualifiés (auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, puéricultrice, CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance), veillent à la sécurité, à la santé et au bien-être des enfants qui leurs sont confiés ainsi qu'à leur développement. Le Relais Petite Enfance informe, oriente et accompagne les parents dans leurs démarches ainsi que les professionnels de l'accueil à domicile.

Le **Point Inscription Crèches (PIC)**, vous permet de faire une pré-inscription pour les structures collectives municipales et intercommunales en accueil collectif régulier : « Pirouette », Crèche familiale, « Capucine », « P'tits loups », les micro-crèches « Arc en Ciel » et « Au Clair de la Lune ».

Les pré-inscriptions sont recueillies sur rendez-vous. Les places sont attribuées au court de commissions d'admissions en fonction de critères établis par le service d'accueil petite enfance.

Attention, pour les demandes d'accueils occasionnels (accueils ponctuels, sans forfaits), la pré-inscription se fait directement dans les crèches sans passer par le PIC.

Plus d'informations sur les rendez-vous et permanences sur le site internet



Centre Communal d'Action Sociale

6 rue des Capucins
25300 Pontarlier

Tél. 0381 46 51 36

Adresse mail

c.c.a.s@ville-pontarlier.com

Site internet

www.ville-pontarlier.fr

>vivre à Pontarlier>Petite enfance



Le Relais Petite Enfance

Pour définir vos besoins et vous informer...

Le Relais de Pontarlier est un service itinérant, c'est un lieu d'information générale et d'orientation pour les familles sur les modes d'accueil qui existent sur l'ensemble des territoires suivants :

- CCGP (Communauté de Communes du Grand Pontarlier)
- Communauté de Communes de Montbenoît
- CCA800 (Communauté de Communes Altitude 800)
- CCFD (Communauté de Communes du plateau de Frasné et Val du Drugeon)
- CCLMHD (Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs)

Le Relais met à votre disposition les listes des structures d'accueil petite enfance, ainsi que la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s indépendant(e)s actuellement en activité (téléchargeable sur le site du Relais).

Le **Relais Petite Enfance** est également un lieu ressource pour accompagner la relation assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou garde d'enfant à domicile / salarié(e) et parent / employeur, dès le début et tout au long de l'emploi (mise en place d'un projet d'accueil, explication du contrat de travail, droits et devoirs de chacun). De plus, le Relais est un lieu de rencontre entre professionnels et enfants à travers des temps d'animations : éveil musical, bricolages, comptines, motricité, piscine...

Retrouvez toute l'actualité du Relais Petite Enfance dans le journal trimestriel « infos relais » et sur www.ville-pontarlier.fr Rubrique « Vivre à Pontarlier / Petite enfance ».

Comment nous joindre :

- Une permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi après-midi.

- Des entretiens individuels sur rendez-vous au CCAS de Pontarlier et sur diverses communes du territoire ainsi que des rendez-vous téléphoniques (retrouvez l'agenda

Relais Petite Enfance

6 rue des Capucins
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 94 49

Adresse mail
relaispetiteenfance@ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

● LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL

L'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) du particulier employeur

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) petite enfance agréé(e) par le Département pour accueillir un ou plusieurs enfants à son domicile. Les enfants sont accueillis à temps complet, partiel ou en accueil périscolaire. Un contrat de travail doit être signé entre le salarié et l'employeur.



L'accueil individuel à domicile et la garde partagée

Cet accueil est assuré par un(e) garde d'enfant à domicile via un prestataire de service ou en emploi direct par la famille. L'accueil des enfants se fait au domicile de la famille ou de plusieurs familles en cas d'emploi en garde partagée.

● L'ACCUEIL EN STRUCTURES COLLECTIVES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Le **CCAS** de Pontarlier gère 5 établissements d'accueil du jeune enfant. Une priorité est donnée aux familles habitant ou s'acquittant d'une taxe sur Pontarlier pour les crèches municipales et aux familles habitant ou s'acquittant d'une taxe sur la Communauté de Communes du Grand Pontarlier pour les micro-crèches intercommunales.

Le tarif horaire appliqué aux familles est basé sur le barème de la CNAF, il tient compte des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge, il est donc variable d'une famille à l'autre.

Le **Service d'Accueil Petite Enfance** accorde une importance toute particulière à la réflexion autour de projets pédagogiques centrés sur l'enfant et sa famille, à la mise en place de formations et d'accompagnements pour les professionnels dans une démarche qualitative. Chacune des structures possède un espace extérieur afin de permettre aux enfants des sorties quotidiennes. Le travail partenarial auprès des différents acteurs sociaux lui permet de répondre au mieux à tous types de demandes spécifiques (accueil d'urgence, enfants malades ou porteurs de handicap, répit familial, horaires atypiques...).

La crèche familiale «Capucine»

La crèche familiale propose un accueil régulier aux enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans au domicile d'une assistante maternelle agréée.

Ces professionnelles sont employées par le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier et encadrées par une directrice et son adjointe. Cette structure permet de répondre aux contraintes professionnelles des parents grâce à une souplesse des horaires, à savoir :

du lundi au samedi matin,

avec des amplitudes horaires variables (6h à 20h).

La crèche familiale, c'est :

- un accueil individuel et personnalisé au domicile d'une assistante maternelle
- des temps collectifs au sein de la crèche à raison de 2 ou 3 demi-journées par semaine pour des temps d'éveil et de socialisation
- des visites régulières au domicile des assistantes maternelles pour échanger et réfléchir sur l'accueil et l'accompagnement des enfants accueillis
- un suivi administratif par la crèche familiale (plannings, forfaits, facturations, salaires, contrats de travail...)
- un suivi médical réalisé par le pédiatre référent de la crèche
- une mise à disposition (pour l'assistante maternelle) de matériels professionnels adaptés à l'accueil des enfants (lits, chaises hautes, transats...) et de nombreux jeux.

Renseignement :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Pré-inscription :

au Point d'Inscriptions Crèches. Tel : 03 81 46 51 36



Capucine

Crèche Familiale Capucine

Complexe des Capucins
4, rue des Capucins

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 04 43

Adresse mail
crechecapucine@

ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Les structures collectives

Les structures collectives sont des lieux de vie pour l'enfant, des lieux d'éveil et de socialisation. L'accueil est individualisé, le rythme et les besoins de chaque enfant sont respectés au mieux. Une équipe de professionnelles de la petite enfance accompagne l'enfant au quotidien en favorisant son bien-être et en lui permettant d'explorer et de mener ses propres expériences en toute sécurité, affective et physique, dans un espace adapté et conçu pour lui. Les différentes propositions d'accueil sont au plus près des besoins des parents pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, dans la limite des places disponibles.

Le multi-accueil «Pirouette» (agrément pour 41 enfants)

- Un accueil régulier pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans

Accueil sur forfaits allant de 1 à 5 jours par semaine.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pré-inscription :

au Point d'Inscriptions Crèches. Tel : 03 81 46 51 36

- Un accueil occasionnel pour les enfants de 6 mois à 5 ans.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h 30 à 18h.

Inscription sur RDV

Multi-accueil Pirouette

Espace Joseph Besançon

7 rue du Toulombief

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 69 01

Adresse mail

multiaccueilpirouette.

ccas@orange.fr

Site internet

www.ville-pontarlier.fr



La crèche «Les P'tits Loups» (agrément pour 22 enfants)

- Un accueil régulier pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans

Accueil sur forfaits allant de 1 à 5 jours par semaine.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pré-inscription :

au Point d'Inscriptions Crèches. Tel : 03 81 46 51 36

- Un accueil occasionnel pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pré-inscription sur RDV



Les P'tits Loups

Les P'tits Loups

5 rue du Parc

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 79 16

Adresse mail
crecheptitsloups.ccas@orange.fr

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Micro-crèche «Au Clair de la Lune» (agrément pour 10 enfants)

- Un accueil régulier pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans

Accueil sur forfaits allant de 1 à 5 jours par semaine.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

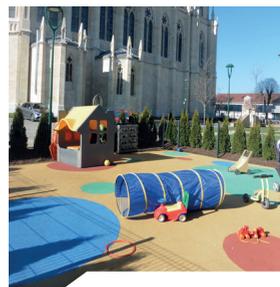
Pré-inscription :

au Point d'Inscriptions Crèches. Tel : 03 81 46 51 36

- Un accueil occasionnel pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pré-inscription sur RDV



Au Clair de la Lune

6 B Grande rue

25300 Doubs

Tél. 03 81 38 87 45

Adresse mail
mc.auclairdelalune@grandpontarlier.fr

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Micro-crèche «Arc en Ciel» (agrément pour 10 enfants)

- Un accueil régulier pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans

Accueil sur forfaits allant de 1 à 5 jours par semaine.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pré-inscription :

au Point d'Inscriptions Crèches .Tel : 03 81 46 51 36

- Un accueil occasionnel pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pré-inscription sur RDV



Arc en Ciel

Arc en Ciel

25300 Les Granges Narboz

Tél. 03 81 46 36 91

Adresse mail

mc.arcenciel@grandpontarlier.fr

Site internet

www.ville-pontarlier.fr

● L'ACCUEIL EN STRUCTURES PRIVÉES

Micro-crèche «Le P'tit Meix»

Garde d'enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans

Ouverte à tous les enfants de Pontarlier et toutes les autres les villes et villages.

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 20h pour un accueil régulier et occasionnel de 10 enfants simultanément.



Le P'tit Meix

Le P'tit Meix

9 rue Gustave Eiffel

25300 Pontarlier

Tél. 06 26 74 88 57

Adresse mail

ptitmeix@gmail.com

Site internet

www.leptitmeix.fr

Micro-crèche «Les Ouistitis»

La crèche est ouverte du lundi au vendredi aux enfants sans restriction de domiciliation, de 6h à 20h. Les enfants sont âgés de 10 semaines à 3 ans (jusqu'à l'entrée en école maternelle).

Accueil régulier à la semaine aussi bien qu'en temps de halte-garderie à la demi-journée.

**Renseignements et inscriptions
auprès de la structure.**



Les Ouistitis

15 rue Arthur Bourdin
25300 Pontarlier

Tél. 03 63 80 80 87

Adresse mail

contact@

creche-pontarlier.fr

Site internet

www.creche-pontarlier.fr

Micro-crèche «Les P'tits Pirates»

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 19 h. Les enfants sont âgés de 10 semaines à 3 ans (jusqu'à l'entrée en école maternelle).

Accueil régulier à la semaine aussi bien qu'en temps de halte-garderie à la demi-journée

**Renseignements et inscriptions
auprès de la structure.**



Les P'tits Pirates

42 route de Besançon
25300 Pontarlier

Tél. 03 63 56 28 29

Adresse mail

contact@

creche-pontarlier.fr

Site internet

www.creche-pontarlier.fr



La santé et la prévention

Les services du Département du Doubs 23

Autres services 26

LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

De nombreuses structures médico-sociales sont présentes sur le territoire pour répondre aux interrogations, accompagner et assurer l'épanouissement optimal de toute la famille. Cette rubrique recense l'ensemble des référents en matière de santé, prévention, bien-être, éveil, etc.

● SERVICES DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Visites pré/post natales, consultations de nourrissons, vaccinations, pesées, suivi des naissances, suivi des enfants de moins de 6 ans, jardin d'enfants.

Les principales missions assumées par la PMI :

L'accompagnement pendant la grossesse

Les femmes enceintes peuvent bénéficier d'un suivi au titre de la prévention.

Le suivi périnatal

Des professionnelles se mettent à disposition pour des visites à domicile suite à une naissance. Une information est donnée à la maternité en partenariat avec le service hospitalier. Une permanence PMI a lieu chaque lundi après-midi et vendredi matin sur rendez-vous à l'annexe du Centre Médico-Social (36 c, rue de Besançon à Pontarlier) pour des conseils aux parents (santé, alimentation, hygiène etc...) et éventuellement la pesée de l'enfant.



Les consultations infantiles

Deux consultations gratuites de nourrisson par semaine réalisées par une puéricultrice et le médecin de PMI (vaccinations gratuites et conseils diététiques pour l'alimentation des nourrissons et des enfants). Se renseigner au préalable auprès du CMS de Pontarlier.

L'atelier massage

Un atelier massage parent-enfant pour les bébés est proposé à l'annexe du CMS une fois par mois. Cet atelier porte sur le bien-être de l'enfant mais vise aussi à un travail sur la relation parent-enfant. Il est animé par une puéricultrice diplômée. Les inscriptions se font auprès du CMS de Pontarlier.

Cocci'Note

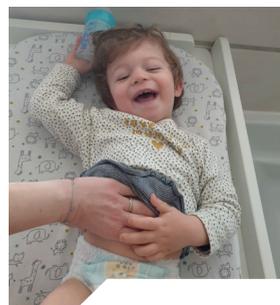
Un atelier d'éveil de l'enfant à travers le support musical co-animé par une musicologue et une professionnelle de PMI.

Les inscriptions ont lieu auprès du CMS de Pontarlier.

Jardin d'enfants

Il s'agit d'un lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant de moins de 3 ans. L'enfant peut être accompagné par un parent (ou les 2), une assistante maternelle, une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF). La durée de présence est libre. Animation assurée par 2 professionnelles de la PMI autour du jeu, de l'échange entre participants, avec goûter... L'activité se déroule le lundi, de 14 h à 17 h.

La PMI exerce également un rôle d'agrément et de suivi des modes de garde, tant des assistantes maternelles que des structures collectives.



PMI

6 rue Emile Magnin
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 87 60

Adresse mail
cms.pontarlier@doubs.fr

Site internet
www.doubs.fr

Pôle Aide Sociale à l'Enfance et Pôle Enfance-Famille (DIFS)

Aide aux familles, femmes enceintes, jeunes parents dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, prévention et protection de l'enfant en danger.

DIFS

6 rue Emile Magnin
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 87 60

Site internet
www.doubs.fr

Centre de Planification et d'Education Familiale (CEPF)

Information sur la sexualité, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, consultations médicales, psychologiques, conjugales et familiales, gratuites et anonymes.

CEPF

36 C rue de Besançon
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 82 62

Site internet
www.doubs.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Doubs offre un accès aux droits et prestations en faveur des personnes en situation de handicap.

Elle est identifiée comme lieu unique d'accueil par la loi du 11 février 2005.

Elle remplit plusieurs missions :

- Accueillir, informer et accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches
- Évaluer les déficiences, les incapacités et les besoins de compensation appropriés
- Instruire les demandes d'allocations, d'orientations et de prestations relevant de la compétence de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
- Offrir un relais pour les associations
- Sensibiliser le public au handicap en lien avec les partenaires

MDPH

13-15

rue de Préfecture

25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 25 90 00

Site internet

<http://mdph.doubs.fr>

Espace d'Action Médico-Sociale (EAMS)

- Accompagnement social
- Démarches administratives
- Aides financières
- Violences conjugales...

EAMS

6 rue Emile Magnin

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 87 60

Adresse mail

cms.pontarlier@doubs.fr

Site internet

www.doubs.fr

EAMS de Pontarlier

Accueil du public

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30

● AUTRES SERVICES

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)

«Il accueille des enfants et adolescents, de 0 à 20 ans, présentant des difficultés d'adaptation, des troubles psychomoteurs, psycho-affectifs ou orthophoniques, des troubles du comportement ou de l'apprentissage, des difficultés comportementales, ainsi que des troubles du développement».

Les équipes pluridisciplinaires des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques assurent une fonction d'accueil, d'écoute et de soins auprès des enfants et de leur famille, sous forme de consultation et de traitement ambulatoires. Le patient et sa famille seront reçus par un médecin pédopsychiatre ou un psychologue. Au cours de premières consultations (souvent hebdomadaires), seront évoquées les difficultés que rencontrent l'enfant et leurs contextes. Si nécessaire, un projet thérapeutique sera articulé autour d'interventions spécialisées : une psychothérapie individuelle, psychothérapie familiale, rééducation du langage, thérapie psychomotrice...

Les consultations et les traitements sont remboursés à 100 % par l'Assurance Maladie.

CMPP

Antenne de Pontarlier

1 rue des Abbés Cattet

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 88 44

Adresse mail

cmpp.pontarlier@

ahs-fc.fr

Centre de Guidance Infantile (CGI)

- Soutien psychologique pour les enfants et les familles
- Entretiens individuels et familiaux
- Psychothérapie de groupe et individuelle
- Orthophonie et psychomotricité

CGI

17 bis rue de Morteau

25300 Pontarlier

Tél. Numéro de Téléphone
03 81 46 87 12

Adresse mail
cgi.pontarlier@
ch-novillars.fr

ADAPEI

L'Adapei du Doubs accompagne 3600 personnes handicapées mentales, polyhandicapées, autistes...

Autour d'elles, l'association fédère les énergies des familles, d'un réseau d'amis et de bénévoles actifs, épaulés par près de 2000 professionnels qualifiés.

Plus de 6000 personnes forment ainsi un collectif solidaire et engagé permettant à la personne handicapée d'apprendre, de travailler, se loger...

En bref, de vivre, grandir et vieillir sereinement.



ADAPEI

34 rue de la Libération

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 22 41

Adresse mail
adapei@adapeidoudubs.fr

Site internet
www.adapeidoudubs.fr

Institut Médico-Educatif et Sessad

L'**IME** de Pontarlier est agréé pour 40 places de 5 à 20 ans.

Le **SESSAD** Haut-Doubs site de Pontarlier est agréé pour 43 places déficiences intellectuelles de 0 à 20 ans.

L'Unité d'Enseignement Maternelle **UEMA** a 7 places pour enfants autistes.

IME

31 rocade Pompidou

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 22 40

Adresse mail
enfado.hd@

adapeidoudoubs.fr

Site internet

www.adapeidoudoubs.fr

Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté / Pontarlier

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté (CHIHC) regroupe le site des Rives du Doubs, du Grandvallier et de l'IFSI à Pontarlier, l'EHPAD du Larmont à Doubs, l'Hôpital René Salins de Mouthe, l'EHPAD / FAS de Nozeroy et l'EHPAD Fernand Michaud de Levier.

Cet ensemble a pour mission de développer, de diversifier, d'améliorer sans cesse l'offre de soins et d'hébergement au service des habitants du Haut-Doubs et de ses environs.

CHI Pontarlier

2 faubourg Saint Etienne

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 54 54

Adresse mail

contact@chi-hautcomte.fr

Site internet

www.chi-hautcomte.fr





Soutien à la parentalité

Relais Parental	30
CIDFF	30
Solidarité Femmes	30
SOS Futures Mamans	31
La Marelle	31

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Au-delà des problématiques de mode de garde, les parents peuvent trouver écoute, conseils auprès de différentes structures qui s'appuient sur des équipes professionnelles pluridisciplinaires.

Relais Parental du Haut-Doubs (ADDSEA)

Accueil dans un cadre familial des enfants de 2 à 10 ans dont les parents traversent des difficultés familiales, sociales, psychologiques ou de santé ponctuellement ou périodiquement.

Addsea

38 C route de Besançon

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 67 46

Adresse mail

relais-parentalhd

@addsea.fr

Site internet

www.doubs.fr

CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles)

Une juriste écoute et informe le public accueilli (femmes, hommes) sur l'accès aux droits, offrant une information globale et proposant des réponses individualisées, dans le domaine du droit familial, droit social, lutte contre les violences conjugales avec accompagnement individuel, droit des étrangers, droit du travail (du secteur privé). Information gratuite et confidentielle.

Permanences au CCAS de Pontarlier les lundis et mardis.

CIDFF

Espace associatif Simone de Beauvoir

14 rue Violet

25000 Besançon

Tél. 03 81 25 66 69

Adresse mail

accueil.cidff25@

gmail.com

Solidarité Femmes

Association accompagnant les femmes et leurs enfants victimes de violence.

Permanences à Pontarlier le premier mardi du mois de 14h à 17h au CMS sur rendez-vous

6 rue Emile Magnin - Pontarlier

Solidarité Femmes

15 rue des Roses

25000 Besançon

Tél. 03 81 81 03 90

Adresse mail

chrs@solidaritefemmes

25.org

Site internet

www.solidaritefemmes

25.org

SOS Futures Mamans

L'association met tout en œuvre pour permettre à la maman d'accueillir et d'élever son enfant dans la dignité grâce à un soutien matériel, moral et financier.

Les familles ou mamans seules, en grande difficulté, sont adressées par des travailleurs sociaux.

**Permanences tous les mardis après-midi :
de 14h à 16 h (sauf pendant les petites vacances
scolaires et une partie des grandes vacances).**

SOS Futures Mamans

5 rue Jeanne d'Arc

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 91 30

Adresse mail

pontarlier@

sosfuturesmamans.org

La Marelle

L'association «La Marelle» a pour but de soutenir le lien des enfants avec leurs deux parents et/ou la famille élargie, de favoriser l'exercice en commun de l'autorité parentale, et d'affirmer une responsabilité durable des parents au-delà de leur couple.

Pour cela, elle gère :

Un **Espace de médiation familiale** qui s'adresse à des parents séparés ou non, des grands-parents, des fratries d'adultes en lien avec la situation d'un parent âgé, de jeunes majeurs... La médiation familiale a pour principaux objectifs de restaurer une communication, préserver les liens au sein de la famille et prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familiale. Il s'agit d'une démarche volontaire. Le premier entretien est gratuit ; une participation financière calculée en fonction des ressources sera demandée à chaque personne pour les entretiens suivants.

Permanences : 6 rue Berlioz à Pontarlier

Un **Espace rencontre parents et enfants** séparés pour l'exercice de droits de visite parents/enfants ou grands-parents/petits-enfants sur décision de justice ou à la demande des parents. Ces rencontres ont lieu dans les locaux de l'Annexe du CMS.

Permanences : 36 C rue de Besançon à Pontarlier



la Marelle

La Marelle

6 rue Berlioz

25300 Pontarlier

Tél. 03 81 52 73 99

Adresse mail

assocmarelle@orange.fr

SCOLARISER VOTRE ENFANT

La **Ville de Pontarlier** a en charge 14 établissements publics et 1 établissement privé (sous contrat d'association) qui accueillent 1813 élèves en 2021. Au-delà du bon fonctionnement des écoles, la collectivité accompagne parents et enfants dans l'animation de la vie scolaire et périscolaire...

● L'INSCRIPTION EN ÉCOLE MATERNELLE

A quel âge ?

L' instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants sont inscrits à l'école maternelle à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 3 ans.

Ils peuvent également être admis, dans la limite des places disponibles, à partir de 2 ans à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.



A quelle école ?

Vous pouvez scolariser votre enfant dans une école publique ou dans une école privée.

Pour la première inscription de votre enfant dans une école publique, adressez-vous à la Mairie pour connaître l'école de votre secteur. Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez, vous devez demander une dérogation à la Mairie.

Les démarches

La première étape est de vous rendre à la Mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile afin d'obtenir le certificat d'inscription indiquant l'école où votre enfant est affecté.

Les démarches (suite)

Vous pouvez ensuite vous présenter à l'école.

L'inscription de votre enfant est enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- du certificat d'inscription délivré par la Mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans : l'enfant est automatiquement réinscrit.



Mairie de Pontarlier
Service Enseignement

69 rue de la République
25300 PONTARLIER

Tél. 03 81 38 81 36

Adresse mail
enseignement@
ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Ecoles maternelles publiques

- Ecole Charles Péguy : 8 rue Albert Camus
Tél. 03 81 39 44 96
- Ecole Cordier : 6 rue du Commandant Valentin
Tél. 03 81 39 28 95
- Ecole Joliot Curie : 9 rue de la Libération
Tél. 03 81 39 13 33
- Ecole Les Pareuses : 15 rue des Pareuses
Tél. 03 81 39 08 82
- Ecole Pergaud : 31 rue de Doubs
Tél. 03 81 46 71 70
- Ecole Raymond Faivre : 33 rue Jean Monnet
Tél. 03 81 39 35 70
- Ecole Vannolles : 4 rue Vannolles
Tél. 03 81 39 54 11
- Ecole Vauthier : 3 rue Victor Hugo
Tél. 03 81 46 54 30



Ecole maternelle privée catholique

- Ecole Saint-Joseph : 3 place Salengro
Tél. 03 81 39 13 72

● POURSUITE DE SCOLARITÉ EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les démarches

Si votre enfant fréquente l'école maternelle de votre secteur géographique, il est inscrit automatiquement dans l'école élémentaire correspondante.

Pour les autres cas, renseignez-vous auprès du service Enseignement de la Mairie.



Mairie de Pontarlier
Service Enseignement

69 rue de la République
25300 PONTARLIER

Tél. 03 81 38 81 36

Adresse mail
enseignement@
ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Ecoles élémentaires publiques

- Ecole Cordier : 6 rue du Commandant Valentin
Tél. 03 81 39 19 12
- Ecole Cyril Clerc : 14 rue de la gare
Tél. 03 81 39 53 03
- Ecole Joliot Curie : 9 rue de la Libération
Tél. 03 81 39 52 91
- Ecole Pergaud : 35 rue de Doubs
Tél. 03 81 46 72 34
- Ecole Péguy : 3 rue Pascal
Tél. 03 81 39 45 24
- Ecole Vauthier : 6 rue Antoine Patel
Tél. 03 81 46 73 67



Ecole élémentaire privée catholique

- Ecole Saint-Joseph : 3 place Salengro
Tél. 03 81 39 13 72

● L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Dans toutes les écoles publiques maternelles et élémentaires de Pontarlier, un accueil périscolaire payant est proposé de 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h00.

Restaurant scolaire

La Mairie a mis en place un restaurant scolaire, pour les enfants inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires de Pontarlier.

Ce service fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant toute l'année scolaire (hors vacances scolaires) de 11h30 à 13 h45.

Les tarifs sont proposés en fonction du quotient familiale de la famille et selon le nombre d'enfant inscrit.

Inscription en ligne via le portail compte famille des Fracas à partir du mois de juin : <https://pontarlier.portailfracas25.fr/>



Mairie - Service Enseignement

69 rue de la République (en face de la Sous-Préfecture)
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 81 36

Site internet

www.ville-pontarlier.fr





Animations et accueils de loisirs

Activités proposées à l'année	38
Activités proposées pendant les vacances	40
Activités proposées par la Ville et la CCGP	42
Autres animations et sports	43

ANIMATIONS ET ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville de Pontarlier et ses Directions «Education, Jeunesse, Politique de la Ville» et «Vie Associative, Sports, Culture» oeuvrent pour le maintien et le développement du lien social, au travers de projets éducatifs, qu'il s'agisse de l'animation dans la cité, du soutien aux associations ou aux maisons de quartiers. Elle accompagne de nombreux partenaires qui proposent des actions et des activités en direction de la petite enfance et de l'enfance, tout au long de l'année ou pendant les vacances scolaires.

● ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'ANNÉE

L' Office Municipal des Sports

Pour connaître la liste des clubs de sport de Pontarlier et les types d'activités proposés, consultez le site internet.

De nombreuses activités d'éveil et d'initiation au sport sont prévues pour les tout-petits : baby-gym, bébés-nageurs, initiation aux sports d'opposition, éveil à la danse...



OMS

Hôtel de Ville - BP 259
25304 Pontarlier Cedex

Tél. 03 81 38 81 59

Adresse mail
oms.pontarlier

@ville-pontarlier.com

Site internet
www.omspontarlier.fr



La Maison pour Tous (MPT des Longs Traits)

- Le Club 1er âge : **Jeudi de 9h à 11h30**

Temps d'atelier ludique, manuel ou sportif, avec présence d'un adulte référent avec vos bambins dans une ambiance sympathique :

- Les petits Samourais dès 5 ans :

Initiation au Karaté par le jeu à travers différents ateliers ludiques. Une activité qui encourage l'effort, la concentration et le respect de l'autre.

- Baby rugby 3 à 5 ans : **Mercredi 17h**

Initiation sportive, jeux collectifs, objectifs : se déplacer, jouer en collectif, être attentif aux consignes, rires, jeux au toucher

- Accueil sur rendez-vous :

Vous avez envie d'évoquer une envie, un sujet qui vous travaille par rapport à votre enfant. Le médiateur de la structure vous accueille sur rendez-vous afin de vous écouter et d'évoquer avec vous les différentes solutions dans le cadre de sa mission de centre social.



MPT des Longs Traits

11 rue de Vuillecin
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 52 24

Adresse mail
mjc.longstraits@
gmail.com

Site internet
www.mptlongstraits.fr

- **Lieu d'Accueil Enfants Parents «La parent'aise»** du collectif Parloncap

Espace de socialisation qui accueille de manière libre un enfant de 0 à 6 ans accompagné d'un adulte référent : parents, grand-parents, assistante maternelle, professionnel de la petite enfance.

Mardi

De 9h à 12h

MPT des Longs Traits

11 rue de Vuillecin

03 81 46 52 24

Jeudi

De 9h à 12h

Centre Social Berlioz

Place Zarautz

03 81 39 64 88

Vendredi

De 9h à 12h

MJC des Capucins

rue de Salins

03 81 39 02 09

Samedi

De 9h à 12h

Maison de Quartier

des Pareuses

rue des Pareuses

03 81 46 55 42

La MJC des Capucins

- Eveil musical (dès 3 ans)
- Eveil à la danse (4-6 ans)
- Atelier d'anglais (dès 4 ans)
- Atelier Arts Plastiques (dès 4 ans)
- Découverte danse (6.7 ans)
- Modern'jazz (dès 6 ans)
- Théâtre (dès 6 ans)
- Street Jazz (dès 7 ans)
- Hip-hop (dès 8 ans)
- Poterie (dès 8 ans)
- Atelier BD Manga (à partir de 10 ans)
- Accompagnement à la scolarité (dès 6 ans)



Mjc

MJC des Capucins

18 rue de Salins
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 02 09

Adresse mail
mjcdescapucins@
wanadoo.fr

Site internet
www.mjcdescapucins.fr

● ACTIVITÉS PROPOSÉES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les Centres Aérés Francas

La Mairie organise, en partenariat avec «Les Francas», des centres aérés (semaines à thème, activités manuelles, activités de plein air, sorties ...):

• **Pendant les «petites» vacances scolaires** (sauf Noël) à la Ferme des Boulots (située sur Le Larmont), pour les enfants de 4 à 10 ans

• **Pendant les vacances d'été**: centre maternel, primaire et Ferme des Boulots pour les enfants âgés de 3 à 13 ans. Un service de bus est assuré matin et soir (les arrêts desservis vous seront indiqués lors de votre inscription).

Renseignements et inscriptions

69 rue de la République
(en face Sous-Préfecture)
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 11 19

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

MJC des Capucins

Accueil des enfants, dès 4 ans, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h, avec possibilité de repas. Hors période de vacances scolaires : ouvert le mercredi de 8h30 à 17h, avec possibilité de repas.

- Stages Astro Junior : (à partir de 10 ans) découverte de l'astronomie de façon ludique.

MJC des Capucins

18 rue de Salins
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 02 09

Adresse mail
alshdescapucins@
yahoo.fr

Site internet
www.mjcdescapucins.fr

Centre Social Berlioz

Accueil des enfants, dès 4 ans, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, avec possibilité de repas. Hors période de vacances scolaires : ouvert le mercredi de 8h30 à 17h, avec possibilité de repas.

Centre Social Berlioz

Place Zarautz
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 64 88

Adresse mail
animationsberlioz@
yahoo.fr

MPT des Longs Traits - Centre Social

Accueil des enfants, dès 3 ans, du lundi au vendredi, de 8h à 17h30, avec ou sans repas. Hors période de vacances scolaires : accueil des enfants, dès 3 ans, le mercredi de 8h à 18h, avec ou sans repas.

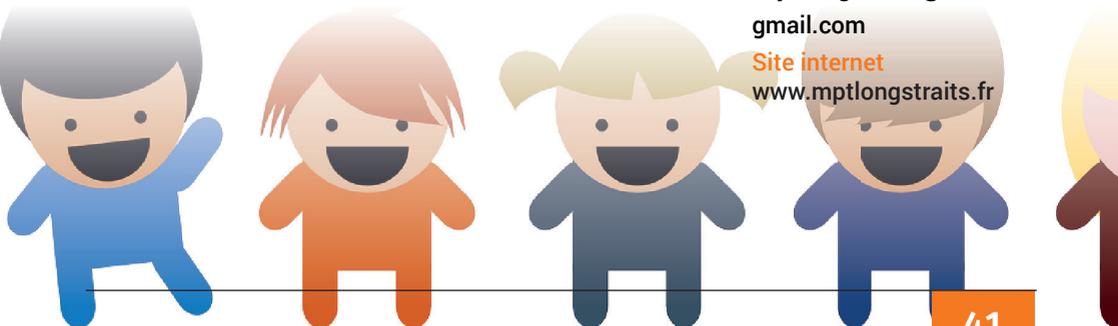
MPT des Longs Traits

11 rue de Vuillecin
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 52 24

Adresse mail
mjc.longtraits@
gmail.com

Site internet
www.mptlongtraits.fr



Maison de Quartier des Pareuses

Accueil des enfants du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Hors période de vacances scolaires : ouvert le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 14h à 17h.



Maison de Quartier des Pareuses

15 rue des Pareuses
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 55 42

Adresse mail
pareusesm@free.fr

Site internet
www.maisondequartierspareuses.com

● LES ANIMATIONS VACANCES PROPOSÉES PAR LA VILLE DE PONTARLIER ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER

Pendant les vacances scolaires, des animations sont organisées pour vos enfants (à partir de 4 ans et jusqu'à 13 ans et plus) autour de différentes thématiques : initiation au sport et respect des règles, expression artistique et culturelle, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, apprentissage du civisme et de la citoyenneté.

Stage «A Tous Sports»

Initiation et découverte du sport :

- rollers,
- sports collectifs,
- activités nautiques,
- danse...

Mairie de Pontarlier Pôle accueil / dispositif animations

69 rue de la République
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 82 46

Adresse mail
accueil.ces@

ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

Ateliers

Expressions artistiques et culturelles :

• bricolage, ateliers magie....

Tarifs (au 1er janvier 2021) :

Pour les enfants résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

5,50 € par enfant et par stage

Pour les autres situations :

11 € par enfant et par stage

Mairie de Pontarlier

Pôle accueil / dispositif animations

69 rue de la République
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 82 46

Adresse mail
accueil.ces@

ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr

● AUTRES ANIMATIONS CULTURE ET SPORTS

Conservatoire «Elie Dupont»

Orienté vers la pratique collective, le conservatoire de Pontarlier offre dès l'âge de 5 ans, la possibilité de pratiquer un art, et cela au travers de trois esthétiques : la musique, la danse, le théâtre !

Accueil en période scolaire :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 18h00

- Le samedi de 8h30 à 12h00

Conservatoire

Elie Dupont

10 Place Jules Pagnier
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 72 89

Adresse mail
conservatoire@ville-pontarlier.com

Site internet
www.ville-pontarlier.fr



Médiathèque Municipale

Consultation gratuite de tous les documents en libre-accès (livres, BD, contes, documentaires, journaux et magazines, vinyles sur demande...), emprunt avec un abonnement, accès gratuit à internet sur demande, sessions jeux vidéo sur PC (limitées à 45 min./joueur/jour). Animations régulières pour les enfants.

Horaires

mardi : 15h - 18h, mercredi : 10h - 18h,

jeudi : 15h - 18h, vendredi : 15h - 18h,

samedi : 10h - 18h

Médiathèque

69 rue de la République
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 81 37

Adresse mail

mediatheque@
ville-pontarlier.com

Site internet

mediatheque.ville-
pontarlier.fr/

Musée Municipal

Le Musée présente des collections liées à l'histoire de la Ville et à celle de l'Absinthe, des collections archéologiques, des faïences et des peintures comtoises.

Des expositions temporaires sont régulièrement organisées avec des animations pour les familles ouvertes aux enfants à partir de 6 mois.

Ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h

Fermeture le mardi.

Musée Municipal

2 Place d'Arçon
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 82 16

Adresse mail

musee@
ville-pontarlier.com

Site internet

www.ville-pontarlier.fr

Piscine Municipale «Georges Cuinet»

La Piscine Municipale est ouverte tous les jours et vous propose de nombreuses activités.

Plus d'information sur les tarifs et horaires :

www.ville-pontarlier.fr/page/activites-et-loisirs/sports-1/activites-aquatiques/piscines

Piscine Municipale

Place Zarautz
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 25 61

Adresse mail

piscine.municipale@ville-
pontarlier.com

Site internet

www.ville-pontarlier.fr

Cinéma Olympia

Documentaires et films jeunesse/grand public dans 6 salles climatisées, avec accès pour personnes handicapées.

Cinéma Olympia

2 rue Louis Pergaud
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 17 63

Site internet

www.cinema-pontarlier.fr

Ciné Club Jacques Becker

Théâtre Bernard Blier - salle Jean Renoir (rue de la Halle) - Séances le mardi à 18 h30 et 20h45

Ciné Club J acqués Becker

2 rue du Bastion
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 69 12 63

Adresse mail

cineclubjacquesbecker@orange.fr

Site internet

www.ccjb.fr

Les Jardins d'Eveil du Relais Petite Enfance de Pontarlier

Lieu d'échange convivial pour les parents et les assistantes maternelles. Présence d'une animatrice du Relais Petite Enfance à chaque séance.

Renseignement :

Du lundi au vendredi de 9h -12h et 14h -17h
Pré-inscription au Point d'Inscriptions Crèches

Crèche Familiale Capucine

4 rue des Capucins
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 51 36

Adresse mail

crechecapucine@ville-pontarlier.com

Site internet

www.ville-pontarlier.fr



Ludothèque «Farandole»

Espace jeux et location des jeux. Prêt pour 15 jours de 1 € à 5 € selon le jeu. Accessible aux enfants à partir de 18 mois, accompagnés de leur référent en période scolaire.

Adhésion d'une carte annuelle (civile) de 1 €.

Ouvert à tous, le vendredi après-midi de 14 h à 18 h

Maison de Quartier des Pareuses

15 rue des Pareuses
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 55 42

Adresse mail
pareusesm@free.fr

Site internet
www.maisondequartier
pareuses.com

Ball Park «Les deux Pirates»

Parc d'amusement intérieur pour enfants.

- Piscine géante à balles
- Toboggan à vagues...

Ball Park

6 rue Claude Chappe
25300 Pontarlier

Tél. 03 81 38 46 04

Adresse mail
leballpark@yahoo.fr

Site internet
www.leballpark.fr





Parcs, jardins et aires de jeux

Parcs, jardins et aires de jeux.....

48

● PARCS, JARDINS, ET AIRES DE JEUX /

Site internet www.ville-pontarlier.fr

Parc «Jeanine Dessay»

Le Parc «Jeanine Dessay» à l'origine parc de la Maison Chevalier est un jardin situé en plein cœur du centre-ville créé au 17^e siècle. Plus de 600 espèces végétales peuvent y être admirées et découvertes au cours de cette balade fleurie grâce à la signalétique et l'étiquetage des arbres et plantes parmi lesquels se trouvent de magnifiques espèces rares.

Le parc est ouvert du 5 juin jusqu'au 15 octobre.



Parc «Jeanine Dessay»

Parc des Ouillons

Grand parc situé à proximité de la piscine municipale Georges Cuinet. Vous pouvez notamment y retrouver un skate-park en béton avec de nombreux modules permettant la pratique du skate, rollers, trottinette mais aussi BMX. Le skate-park est accessible aux débutants comme aux experts. (Déconseillé aux moins de 8 ans). Le parc des Ouillons dispose également d'un espace de jeux pour les plus petits : une grande structure en bateau pirate, balançoires, jeux à ressort et tourniquet leur permettent de laisser libre cours à leur imagination.



Les Ouillons

Square Clémenceau

Parc avec une vaste pelouse à proximité de l'école Cyril Clerc et de l'école Saint-Joseph. Une aire de jeux composée d'une maisonnette, d'une structure avec toboggan et de jeux à ressort est à disposition. De nombreux bancs sont également installés au Square Clémenceau.



Square Clémenceau

Square Saint-Roch

Petit square avec un jeu à ressort double à proximité de la piscine municipale et du parc des Ouillons.

Parc du Grand Cours

En plein centre-ville de Pontarlier, le parc du Grand Cours permet de s'offrir un moment de détente au bord du Doubs. Les enfants peuvent s'y défouler grâce à l'aire de jeux où toboggans et jeux à ressort sont installés. Pour les plus habiles : une structure toile d'araignée, située derrière le kiosque à musique, leur permettra de grimper et d'obtenir une vue sur le parc. Un terrain de pétanque est également accessible dans le parc. De nombreux événements et manifestations y sont occasionnellement organisés au cours de l'année.



Grand Cours

Square Galfione

Petit square de verdure calme et ombragé avec un jeu à ressort et un tourniquet à quelques minutes à pied de l'école Cordier.

Théâtre forestier

Aux abords de la forêt municipale de Pontarlier, le théâtre forestier est idéalement situé sur les hauteurs de la ville. Chacun peut profiter de ce lieu de verdure au gré de ses envies et selon son âge. C'est l'endroit idéal pour se détendre et faire le plein d'air frais. Pour les enfants, l'aire de jeux a été réaménagée (balançoires, toboggans, jeux à bascules...). Au cœur de la forêt, découvrez le chemin du parcours de santé et ses divers exercices sportifs à réaliser ou pour tout simplement se promener en pleine nature. Des tables de pique-nique sont également à disposition.



Les Longs-traits-Planchants

L'aire de jeux de la zone des Longs-traits-Planchants se situe rue Claude Minary, où les enfants entre 3 et 8 ans peuvent jouer sur différentes installations : toboggan, tourniquet, jeux à ressort... Une clôture est présente autour de cette aire créée en 2019 afin d'assurer la sécurité des enfants. Le parc est ouvert du 5 juin jusqu'au 15 octobre.

A 6 minutes à pied de l'école Joliot Curie



Les Pareuses

Structure de jeux du quartier des Pareuses rénovée en 2018.

- Jeux à ressort, tourniquet et structure avec toboggan.

Les Argiliers

Aire de jeux dans la rue Jean Monnet à 2 minutes de l'école Raymond Faivre. Vous y retrouverez toboggan, jeux à ressort individuel et collectif ainsi qu'une petite structure toile d'araignée.



Le Toulombief

Située dans la rue Claude Sautet cette aire de jeux clôturée a été créée en 2018. Double toboggan, structure de jeux, tourniquet mais aussi jeux à ressort y ont été installés pour le plaisir de vos enfants !



Le Toulombief

Les Epinettes

Aire de jeux de la ZAC des Epinettes avec balançoire, jeux à ressort, tourniquet et structure escaladable avec toboggan. Pour les enfants entre 2 et 15 ans selon les équipements.

- Construite en 2019.



Albert Camus

Rue Albert Camus, à côté de l'école Charles Péguy, dans le quartier du Bois de Doubs.

Chirveau

Au croisement de la rue Georges Brassens et de la rue de Baumont.

● S'INFORMER

Site internet de la Ville

www.ville-pontarlier.fr également disponible en version sonore pour les malvoyants.

Facebook

La page facebook de la ville : @villedepontarlier vous tient informé chaque jour des évènements municipaux.

Youtube

Pontarlier se dévoile en images, au travers de plus de 75 clips vidéo : manifestations sur la commune et présentation du territoire. Chaîne « Ville de Pontarlier ».

Les guides

À votre disposition en mairie et en ligne sur le site internet de la ville (seniors, nouveaux habitants, handicap).

Plaquette Rendez-vous animations

Distribué gratuitement chaque mois en toutes boîtes aux lettres.

SMS info

Service SMS gratuit à destination du grand public : informations d'utilité publique, alertes météorologiques, évènements majeurs. Inscription sur le site de la Ville.

Newsletter

Inscription en ligne sur le site de la Ville, envoyée automatiquement par courriel.

Le Journal Municipal et sa version sonore sur CD

2 parutions par an (juin et novembre), distribué en toutes boîtes aux lettres.

Le Journal Info Relais trimestriel

Edité par le Relais Petite Enfance disponible sur www.ville-pontarlier.fr



● NUMÉROS UTILES

Numéros d'urgence :

112 depuis mobile

114 pour les personnes sourdes et malvoyantes

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Urgence sociale : 115

Médecin de garde : 39 66

Pharmacie de garde : 32 37

Commissariat de Police :

03 81 38 51 10

Centre Hospitalier

Intercommunal de Haute-Comté :

03 81 38 54 54

Centre Communal d'Action Sociale :

03 81 46 51 36

Hôtel de Ville de Pontarlier :

03 81 38 81 38

Communauté de Communes du Grand

Pontarlier : 03 81 39 40 02

Office de tourisme : 03 81 46 48 33

● AUTRES

www.grandpontarlier.fr

Retrouvez toutes les informations sur la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

www.service-public.fr

Connaître vos droits

www.bourgognefranche-comte.fr

Site de la région

www.ville-pontarlier.fr

Retrouvez toutes les informations sur la Ville de Pontarlier : évènements, démarches administratives...

www.doubs.fr

Site du Département

www.caf.fr

Site de la Caisse d'allocations familiales

Structures d'accueil petite enfance et enfance à Pontarlier

Administrations

- 01 - Hôtel de ville
- 02 - Centre Communal d'Action Sociale
- 03 - Centre Médico Social
- 04 - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- 05 - Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté/Pontarlier
- 06 - Protection Maternelle Infantile (P.M.I.)
- 07 - Caisse d'Allocations Familiales

Structures d'accueil petite enfance

- 08 - Multi-Accueil "Pirouette"
- 09 - Crèche Collective "Les P'tits Loups"
- 10 - Micro-Crèche "Les P'tits Meix"
- 11 - Crèche familiale "Capucine"
- 12 - Relais petite enfance
- 13 - Micro-Crèche "Les Ouisstitis"
- 14 - Micro-Crèche "Les P'tits Pirates"

Écoles maternelles publiques

- 15 - Ecole Vannolles
- 16 - Ecole Joliot Curie
- 17 - Ecole Pergaud
- 18 - Ecole Vauthier
- 19 - Ecole Raymond Faivre
- 20 - Ecole Cordier
- 21 - Ecole Les Pareuses
- 22 - Ecole Péguy

Écoles élémentaires publiques

- 23 - Ecole Cordier
- 24 - Ecole Pergaud
- 25 - Ecole Cyril Clerc
- 26 - Ecole Joliot Curie
- 27 - Ecole Péguy
- 28 - Ecole Vauthier

École maternelle et élémentaire privée

- 29 - Ecole Saint Joseph

Structures de quartiers

- 30 - M.P.T. des Longs Traits
- 31 - M.J.C. des Capucins
- 32 - Centre Social Berlioz
- 33 - Maison de quartier des Pareuses



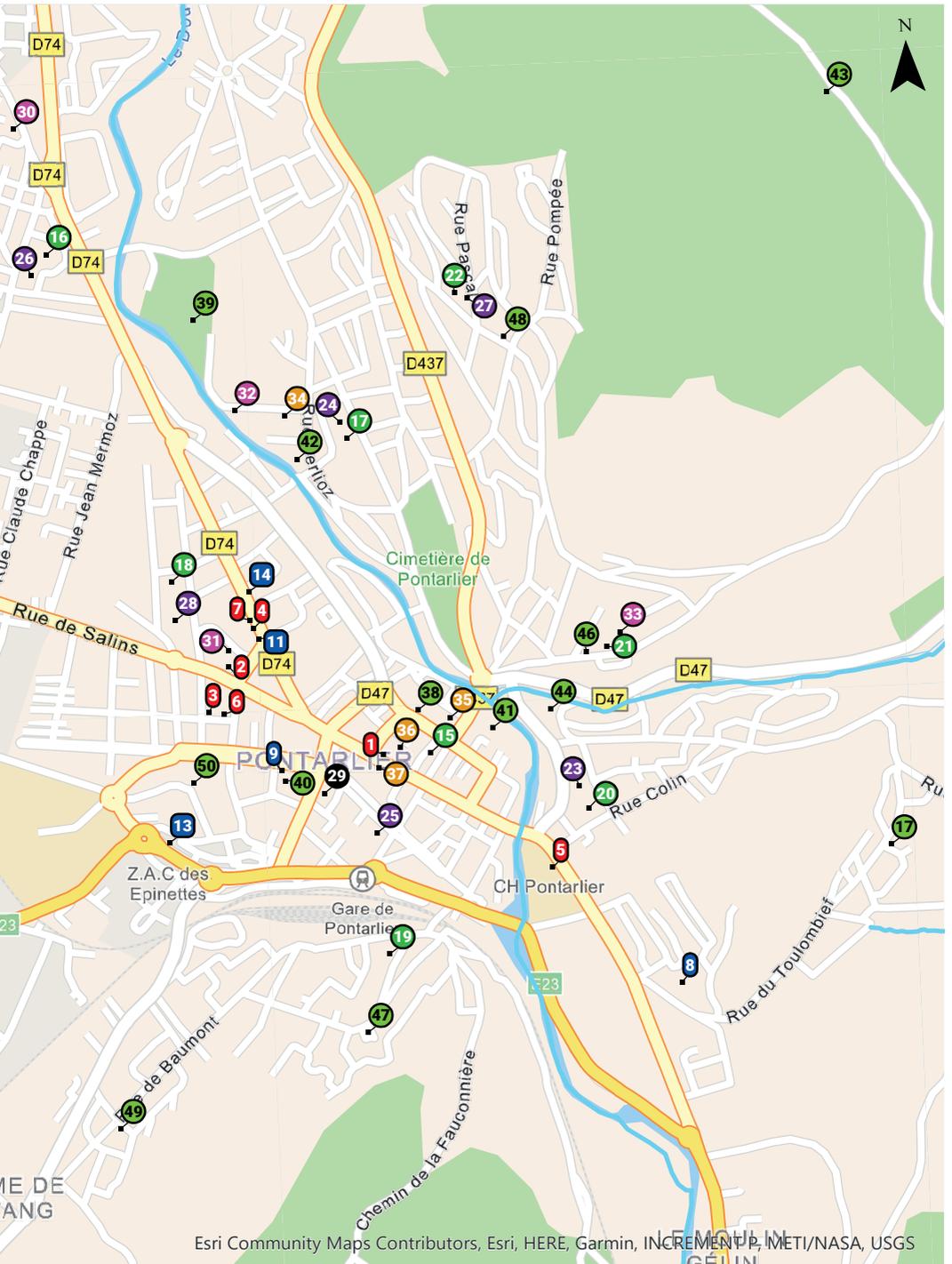
Structures municipales

- 34 - Piscine Municipale "Georges Cuinet"
- 35 - Conservatoire Elie Dupont
- 36 - Musée
- 37 - Médiathèque Municipale

Parcs et aires de jeux

- 38 - Parc "Jeanine Dessay"
- 39 - Parc des Ouilions
- 40 - Square Clémenceau
- 41 - Parc du Grand Cours
- 42 - Square Saint Roch
- 43 - Théâtre forestier
- 44 - Square Galfione
- 45 - Longs-Traits-Planchants
- 46 - Les Pareuses
- 47 - Le Toulombief
- 47 - Les Argiliers
- 48 - Albert Camus
- 49 - Chirveau
- 50 - Les Epinettes







Ville de Pontarlier

56 rue de la République - BP 259

25304 Pontarlier CEDEX

Tél. 03 81 38 81 38

mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com

Édition 2021 / version numérique

www.ville-pontarlier.fr